

## **La Guilde Européenne du Raid**

Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique  
Siège Social : 7, rue Pasquier - 75008 Paris

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2015**

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association La Guilde Européenne du Raid, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- les deux dernières pages de l'annexe qui décrivent les modalités d'établissement du compte d'emploi annuel des ressources, liées à l'application du règlement CRC 2008-12 ;
- la note de l'annexe relative aux valorisations qui précise les modalités de valorisation du travail volontaire réalisé par les bénévoles et les volontaires dans le cadre de missions organisées par l'association.

## 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme présenté au niveau des notes « II – Provision pour risques et réattribution » et « II – Provision pour charges », votre Association constitue des provisions pour couvrir les risques liés à ses activités. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques, sur une revue des risques identifiés et sur leur documentation et sur la revue des estimations retenues.

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans les dernières pages de l'annexe font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC 2008-12 et ont été correctement appliquées.
- Nous nous sommes également assurés de la conformité aux normes comptables et aux pratiques du secteur associatif des modalités d'évaluation retenues par la Guilde en matière d'évaluation du volontariat.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 26 avril 2016

**IDF Expertise & Conseil**

Représenté par



**Eric Chapus**

# GUILDE EUROPEENNE DU RAID

## BILAN DE L'EXERCICE 2015

	ACTIF		PASSIF	
	13/14 - 15 mois	2015 - 12 mois	13/14 - 15 mois	2015 - 12 mois
Immobilisations corporelles (restant à amortir)	5 228,55	3 468,41	Fonds associatif	163,29
Immobilisations financières (dépôt et cautionnement)	69 347,72	70 288,62	Report à nouveau	47 090,63
			Résultat de l'exercice	46 175,86
<b>TOTAL VALEURS IMMOBILIS</b>	<b>74 576,27</b>	<b>73 757,03</b>	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>93 429,78</b>
Créances d'exploitation Produits à recevoir	128 705,64	343 633,13	Provision pour risques et réattribu	53 270,14
			Provision pour charges	22 730,00
Autres créances			Dettes d'exploitation	1 043 557,20
Créances fiscales	2 551,00	2 471,00	Charges à payer échues	204 965,96
Débiteurs divers - avoirs	800,00	1 400,00	Bourses, dons, cofinancements à reverser	838 591,24
<b>TOTAL</b>	<b>132 056,64</b>	<b>347 504,13</b>	Dettes fiscales et sociales	88 248,00
Valeurs mobilières	1 086 975,38	1 164 118,38	Créditeurs divers	34 628,00
Banques	232 146,57	765 667,68	<b>TOTAL</b>	<b>1 242 433,34</b>
Caisses	420,94	5 089,40		<b>1 628 075,44</b>
<b>TRÉSORERIE DISPONIBLE AU</b>	<b>1 319 542,89</b>	<b>1 934 875,46</b>		
Comptes de régularisation d'actif			Compte de régularisation de passif	
Charges constatées d'avance	2 041,36	21 104,00	Produits constatés d'avance	192 354,04
<b>TOTAL</b>	<b>1 528 217,16</b>	<b>2 377 240,62</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 528 217,16</b>
				<b>2 377 240,62</b>

le 8/03/2016

GUILDE EUROPEENNE DU RAID

Compte de résultat  
2015

CHARGES	PREVISIONNEL 2015	REALISE 2015	PRODUITS	PREVISIONNEL 2015	REALISE 2015
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Achats		26 578	Ventes de marchandises		1 325
Services extérieurs			Prestations de services	2 115	31 460
Locations	14 856		Subventions d'exploitation		2 843 614
Entretien et réparation	90 024	77 229	Cofinancements privés	692 077	782 474
Assurances	11 800	16 389	Cofinancements publics	2 085 653	1 892 559
honoraires et rémunérations internes	18 323	23 043	Cofinancements collectifs territoriaux	110 966	168 580
Publicité, impression	146 531	152 031	Collectes (parrainages, dons, bourses)	601 377	715 316
Transport, restauration, hébergement	72 806	10 508	Cotisations	17 683	18 540
Téléphone et affranchissement	493 963	543 833	Autres produits	4 582	3 850
Autres	19 637	21 342			
	13 490	14 088			
Impôts et taxes sur rémunération	43 942	41 037			
Autres	1 200	1 200			
Charges de personnel	879 855	892 885			
Autres charges de gestion courante	1 828 078	1 820 842			
Parrainages, dons, bourses	748 845	742 708			
Programmes de développement	332 052	188 334			
VSI	733 637	878 388			
Autres	13 544	11 412			
Provision pour risques et rétribution	0	13 300			
Provision pour charges	2 500	8 275			
Dotations aux amortissements	4 955	6 986			
Total charges d'exploitation	3 581 758	3 688 684	Total produits d'exploitation	3 538 284	3 614 104
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	7 789	7 659	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	24 305	27 901
CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Eléments d'actifs cédés			Produits de cession d'éléments d'actifs		
Charges sur exercices antérieurs	0	20 000	Autres produits exceptionnels	34 628	47 931
Charges exceptionnelles sur l'exercice			Reprise sur provision /risques et charges	30 000	30 000
Total charges exceptionnelles	0	20 000	Total produits exceptionnels	64 628	77 931
<b>IMPOT SUR LES SOCIETES</b>	1 200	0			
Total des charges	3 590 727	3 697 323	Total des produits	3 627 217	3 719 935
Solde créditeur / excédent	36 480	22 612	Solde débiteur / perte		
<b>TOTAL GENERAL</b>	3 627 217	3 719 935	<b>TOTAL GENERAL</b>	3 627 217	3 719 935
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	2 130 532	2 118 026	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	2 130 532	2 118 026
Appoint compléments lauréats AMP	750 000	579 070	Appoint compléments lauréats AMP	750 000	579 070
	8 507 749	6 417 031		6 507 749	6 417 031

# **GUILDE EUROPÉENNE DU RAID**

## **Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2015**

### **I - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE ET PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES**

#### ➤ ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice est positif de +22 611,87 €, ce qui permet de renforcer les fonds propres de la Guilde. Nous avons désormais des fonds propres pour 116 041,65 € au niveau des fonds propres associatifs.

La Guilde européenne du Raid a décidé de créer une fondation abritée La Guilde, au sein de la fondation Raoul Follereau. Elle a constitué en ce sens la dotation initiale de 20 000 euros de la fondation abritée.

#### ➤ PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

Il n'y a pas eu un changement de méthode lors de cet exercice. La présentation d'un tableau supplémentaire "compte de résultat" se rapprochant du plan comptable demandé par nos bailleurs a été reprise pour la présentation des comptes de cet exercice. C'est désormais cet outil qui nous permettra de présenter nos comptes de résultat.

La date de clôture des exercices est fixée au 31 décembre.

### **II - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**

#### **BILAN ACTIF**

##### **Immobilisations**

Les immobilisations acquises au cours de l'exercice ont été inscrites à l'actif pour leur prix d'achat net, déduction faite le cas échéant des escomptes de règlement.

Les immobilisations font l'objet d'un amortissement par tiers sur 3 ans, excepté pour les deux ordinateurs acquis par la subvention européenne Volinha, qui ont été amorti à 66% à l'achat.

La valeur brute des immobilisations s'élève à 56 417,30 €, pour laquelle il reste 3 468,41 € à amortir. Les immobilisations sont essentiellement composées de matériels informatiques et de télécommunication.

Les immobilisations financières (70 288,62 €) correspondent aux dépôts de garanties versés par l'association pour les locaux.

##### **Produits à recevoir**

Ils s'élèvent à 343 633,13€ au 31 décembre 2015. Ils concernent surtout :

- Le volontariat, notamment 283 294 € attendus des associations en remboursement des cotisations CFE du 2<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> trimestre 2015 et des cotisations Labalette du 4<sup>o</sup> trimestre 2015. Egalement à recevoir, deux soldes de subvention 2015 : le Fonjep pour 21 215,20€ et le GIP Yvelines pour 20 271,49€.

- Les VSI Afghanistan pour lesquels nous attendons 1 versement de l'Ambassade, pour un montant de 13 349,04 €
- Le solde regroupe des sommes diverses à recevoir, dont quelques factures non encaissées au 31 décembre 2015.

#### **Créances fiscales**

D'un montant de 2 471 € correspondant à un crédit de TVA à fin décembre 2015.

#### **Exigibilité des créances**

Toutes les créances ont une échéance inférieure à 1 an.

#### **Trésorerie**

Elle est principalement composée de plusieurs placements en assurance vie de 1 134 096,86 €, d'un nantissement auprès du Crédit Mutuel d'un montant de 30 021,52 € et de placements bancaires au Crédit mutuel sur plusieurs supports pour un total de 581 415,90 € pour lesquels sont comptabilisés sur l'exercice des intérêts connus à la clôture de l'exercice.

#### **Charges constatées d'avance**

Elles s'élèvent à 21 104 €. Il s'agit des chèques déjeuner et des versements effectués pour le mois de janvier 2016, dans le cadre du partenariat avec le GIP Yvelines. Cette somme est reportée en application du principe d'indépendance des exercices.

### **BILAN PASSIF**

#### **Fonds propres associatifs**

Ils s'élèvent à 116 041,65 €.

#### **Provision pour risques et réattributions**

Elle s'élève à 36 570,14 €. Il s'agit d'une provision pour risques et réattribution de soldes de dotations.

#### **Provision pour charges**

Elles s'établissent à 24 978 €. Il s'agit d'une provision pour indemnités de fin de carrière qui a été augmentée de 2 248 € sur l'exercice, correspondant aux indemnités acquises sur l'exercice 2015.

#### **Dettes d'exploitation**

Elles s'élèvent à 1 385 474,91 € et comprennent principalement :

- les charges à payer de 390 955,02 € qui correspondent à celles de l'exercice écoulé et sont provisionnées car elles n'étaient pas payées au 31/12/2015, à savoir essentiellement : CFE du 2T2015 (80 294€), 3T2015 (81 000€) 4T2014 (81 000€) et LABALETTE du 4T2015 (41 000 €), les assurances pour les missions courtes (14 675,87€), les assurances 4T15 et formation pour Service Civique (19 000 €), les primes de réinstallation VSI (7 400 €), la taxe d'habitation 2015 (1 200€), les provisions pour impôts sur produits financiers 2015 (10 801,57 €), les charges à payer liées à l'AMP (10 814€), aux PV/MICA (1 410,06€) une charge à payer pour la refonte du site internet (22 200,34€) et les autres charges liées à l'Administration Centrale (25 689,66€)
- les bourses, dons et cofinancements à reverser pour 994 519,89 €  
Ce montant à reverser se décompose comme suit :
 

Bourses et stages	992 000,18 €
Dons	2 519,71 €

- les dettes fiscales et sociales : d'un montant de 113 627,39 €, elles concernent les provisions pour congés payés, les charges sociales afférentes, les charges sociales du dernier trimestre 2015, et une provision de 10 000€ pour primes collectives et individuelles sur le résultat de l'exercice 2015.

#### **Produits constatés d'avance au 31 décembre**

D'un montant de 633 123,53 €, ils sont liés notamment :

- à la subvention européenne reçue dans le cadre du programme VOLINHA (483 932,92 €) et au cofinancement ASP sur ce même programme (300€)
- à des dons, parrainages, ventes et subventions pour Ecuasol (44 457,85€)
- à des fonds reçus pour les volontaires expatriés en Afghanistan (54 597,37€)
- à des fonds reçus liés au programme Ciné Irak (26 228,78 €)
- à des fonds reçus liés au programme d'urgence d'Irak (17 581,11 €)
- à des fonds reçus de notre partenaire Nourrir Aimer Donner (2 169,89 €)
- à des fonds reçus de SPB pour soutenir notre programme de recyclage au Cameroun (955,61€)
- à des dons reçus pour soutenir le projet de tour du monde en ULM de Thierry Barbier (1500€)
- à des dons affectés aux missions courtes et Pôle Voyage (1 100 €)

#### **Echéance des dettes**

Toutes les dettes sont normalement à échéance inférieure à 1 an.

#### **EFFECTIF DE L'ASSOCIATION**

Il était composé de 18 salariés au 31 décembre 2015.

#### **ENGAGEMENTS HORS BILAN FINANCIERS ET AUTRES**

Engagements financiers :

- Caution donnée : néant
- Caution reçue :
  - 30 000 € du Crédit Mutuel au titre de la garantie financière « Organisateur de voyages ». Cette caution est elle-même garantie au Crédit Mutuel par un nantissement de titres.
  - 60 000 € du Crédit Mutuel au titre de la garantie financière donnée au bailleur de nos locaux loués au numéro 7 rue Pasquier, 75008 Paris.

#### **VALORISATIONS**

L'exercice 2015 est le troisième tenant compte de la méthode de valorisations approuvée par l'Assemblée Générale du 25 janvier 2014.

Le montant des valorisations pour l'exercice 2015 s'établit à 2 101 k€ en baisse de près de 500 k€ par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique par la durée de l'exercice 2015 (12 mois), contre 15 mois pour l'exercice 2013/2014.

Valorisations 2013/2014 sur 15 mois = 2 663K€

Valorisations 2013/2014 ramené à 12 mois = 2 130K€



**COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES - LA GUILDE EUROPEENNE DU RAID**  
Exercice 2015

EMPLOIS	Emplois de N Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			<b>Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice</b>		
Missions sociales			Ressources collectées auprès du public non affectées	27 230	27 230
Actions réalisées directement	3 179 006	660 020	Ressources collectées auprès du public affectées	676 626	676 626
Versements à d'autres organismes			Autres fonds privés	812 474	
Dons envoyés pour opérations à l'étranger	17 496	17 496	Subventions et concours publics	2 061 139	
Frais de recherche de fonds	0	0	Autres produits d'exploitation	36 634	
Frais de fonctionnement	500 821		Produits financiers	27 901	
			Autres produits exceptionnels	77 931	
<b>TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>3 697 323</b>	<b>677 516</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>3 719 935</b>	<b>703 856</b>
Dotations aux provisions			Reprises	0	
Engagements à réaliser sur ressources affectées			Report des ressources		
Total charges	3 697 323		Variation des fonds dédiés		0
Excédent	22 612		Total produits	3 719 935	
			Insuffisance		
<b>TOTAL GENERAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>	<b>3 719 935</b>	<b>677 516</b>	<b>TOTAL GENERAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>3 719 935</b>	<b>703 856</b>
Part des acquisitions d'immobilisations brutes financées par les ressources collectées auprès du public			Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		677 516
Neutralisation des Dot. Amts					
VNC					
<b>Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>677 516</b>	<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>0</b>
			<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Missions sociales			Bénévolat / prestations en nature/dons en nature	0	
Frais de recherche de fonds	0				
Frais de fonctionnement et autres charges			Total	0	
<b>Total</b>	<b>0</b>			<b>0</b>	
			<b>3 719 935</b>	<b>3 719 935</b>	

## **ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES Exercice 2015**

*Le compte d'emploi des ressources est établi selon les principes dictés par l'article 4 de la loi 91-772 du 7 août 1991 et l'arrêté du 30 juillet 1993. Il fait ressortir l'origine des différentes ressources annuelles de l'association et leurs affectations en emplois.*

*Le règlement CRC 2008-12 homologué par arrêté du 11 décembre 2008 prévoit désormais un cadre normalisateur qui est appliqué pour la première fois à l'exercice 2009/2010.*

Le compte d'emploi annuel des ressources est présenté en dernière page de la présente annexe.

Les données présentées dans le compte d'emploi annuel des ressources sont majoritairement issues directement de la comptabilité générale et/ou analytique de l'association. De façon plus marginale, des clés de répartition ont pu être utilisées afin de ventiler les dépenses au niveau des emplois.

### **LES EMPLOIS**

Le Compte d'Emploi des Ressources est établi en adéquation avec les éléments du Compte de résultat pour donner :

- Une information globale de l'ensemble des emplois et des ressources de l'exercice
- L'affectation par emplois des seules ressources collectées auprès du public

La majorité des coûts est affectée directement à l'une des rubriques du Compte d'Emploi des Ressources (missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement) à partir de la comptabilité analytique de l'association.

Pour les Emplois annuels totaux, sont identifiés également les dotations aux provisions et, le cas échéant, les engagements à réaliser sur ressources affectées. Les Contributions Volontaires en nature ne font plus partie intégrante des Missions Sociales mais sont présentées à part en bas du tableau.

### **Missions Sociales**

Les missions sociales sont définies dans les statuts de l'association. Elles visent ainsi toutes les activités ayant trait à la préparation, la réalisation et l'exploitation de voyages sur objectifs, raids de découverte et missions, contribuant :

- à la formation des jeunes, par l'aventure et l'expérience vécue ;
- aux actions de solidarité internationale avec les populations en difficulté, par des projets humanitaires et de développement ;
- à l'action culturelle et à la connaissance scientifique.

Les dépenses affectées aux missions sociales regroupent l'ensemble des charges engagées pour chacune des missions sociales, en conformité avec l'objet statutaire ci-dessus rappelé de l'association.

En ce qui concerne spécifiquement les charges liées aux ressources collectées auprès du public, elles sont réparties en :

- **Actions réalisées directement**

Il s'agit des frais liés aux missions de courte durée à l'étranger des volontaires. Ils comprennent essentiellement :

- les billets d'avion et les frais relatifs à la réalisation de l'action sur place (achats de matériels et de fournitures...) qui sont financés par les fonds collectés par les volontaires
  - Les salaires des personnels affectés à ces missions et de ceux des personnels de l'association en charge du suivi de ces missions.
- **Versement à d'autres organismes**  
Il s'agit des dons et parrainages collectés envoyés à des associations locales en Equateur pour venir en aide aux populations défavorisées.

### **Frais de Recherche de Fonds**

Ces coûts ne sont pas identifiés en comptabilité analytique dans la mesure où il n'y a pas à proprement parler de recherche de fonds auprès du grand public. Des courriers sont adressés aux donateurs existants en vue de leur fidélisation mais il n'y a pas vraiment de prospection pour trouver de nouveaux donateurs. Les frais de traitement des dons (édition et envoi des reçus fiscaux, fournitures et frais d'affranchissement) ne sont pas quantifiés, ni le temps passé par les salariés et les bénévoles.

### **Les frais de fonctionnement de l'association**

Les frais de fonctionnement de l'association englobent :

- les frais du siège : frais de structure tels que loyers, entretien, assurances, télécommunications, fournitures, etc.
- les frais d'information : frais du site web , de la lettre mensuelle de l'association « actions » et de sa revue « aventure »
- les charges exceptionnelles
- les charges financières
- les salaires de la direction générale et de la gestion

Les frais de fonctionnement spécifiques correspondent aux ressources collectées auprès du public qui ne sont pas affectées.

### **Engagements à réaliser sur ressources affectées**

Par dérogation au plan comptable associatif, l'association ne comptabilise en compte de résultat que les produits se rapportant aux dépenses engagées : ainsi les produits se rapportant à des dépenses qui restent à engager sur des projets définis sont comptabilisés au passif du bilan en produits constatés d'avance.

### **Contributions en Nature**

Elles englobent :

- Les valorisations des programmes de la Guilde,
- Le prêt de salles et de matériel vidéo pour nos réunions,
- La mise à disposition de salles de cinéma pour notre festival,
- Du temps donné par des bénévoles (animation, interventions lors de nos sessions de formation ou travail administratif au siège),
- Des articles et des photos fournis gratuitement pour nos revues,

## **LES RESSOURCES**

Comme pour les Emplois, les Ressources sont affichées en deux colonnes :

- les Ressources Collectées sur 2015
- le Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2015.

Le « Suivi des Ressources Collectées auprès du public » correspond à l'ensemble des ressources issues de la collecte privée.

Les Contributions Volontaires en Nature sont affichées à part en bas du tableau.

On distingue les dons affectés des non affectés. L'affectation intervient au moment du don selon la demande précisée par le donateur, sans possibilité de réaffectation, sauf accord au préalable de celui-ci.

### **Ressources collectées auprès du public non affectées**

Il s'agit des dons reçus pour soutenir l'action de l'association dans son ensemble (dons de soutien « Priorité Jeunesse ») ainsi que des cotisations des adhérents.

### **Ressources collectées auprès du public affectées**

Elles regroupent les dons reçus des volontaires pour financer leur mission (voyages de courte durée et Pôle voyage) ainsi que les dons reçus principalement pour les parrainages en Equateur.

### **Autres fonds privés**

Les «Autres Fonds privés» recouvrent :

- Les fonds collectés dans le cadre de partenariat avec des entreprises. Ces fonds font l'objet d'un accord spécifique entre l'association et l'organisme privé qui détermine la nature du soutien. Il peut s'agir d'une dotation à un projet spécifique, comme du soutien d'une entreprise pour l'envoi en mission de ses salariés volontaires.
- Les fonds reçus des associations membres en remboursement des cotisations sociales que la Guilde règle pour leurs volontaires.

### **Subventions et concours publics**

Les «Subventions et concours publics» comprennent l'ensemble des ressources issues de la recherche de fonds publics. Elles se décomposent en deux parties :

- un financement des dépenses directes du projet
- un pourcentage – variable selon le bailleur de fonds – contribuant aux frais administratifs de l'association.

### **Autres Produits d'exploitation**

Ils concernent diverses activités de la Guilde (inscriptions à ses formations, achat de publicité dans sa revue, droits d'auteurs, vente de livres...).

### **Produits financiers**

Ils comprennent les intérêts bancaires sur placements.

### **Contributions Volontaires en nature:**

Sont les mêmes que celles mentionnées dans les colonnes « emplois »